



FORMATION

Mettre en place et animer la vie coopérative en CAE

Lieu : Paris

Formation de 4 jours - 28 heures

21 novembre 2018 – 21 janvier 2020

20 mars 2020- 27 août 2020

Objectif général

Apporter des contenus théoriques et méthodologiques permettant aux participants d'animer et de piloter dans leur CAE une dynamique de sociétariat engagé, fondement de la vie coopérative.

Objectifs pédagogiques

- Savoir mener un **diagnostic des pratiques et des représentations** liées au sociétariat dans sa CAE et en dégager des **axes de travail** permettant de faire **évoluer la qualité de la vie** coopérative dans un cadre mieux maîtrisé.
- **Identifier et formaliser les problématiques spécifiques et/ou transversales des coopératives représentées**, les **freins et résistances** ainsi que les éléments **favorisant** un sociétariat engagé.
- **Professionaliser la démarche d'animation de la vie coopérative** pour sa CAE.
- **Organiser et piloter** la démarche.
- Préparer une **évaluation participative** des actions mises en place.

Public

- **Membres de CAE** en réflexion sur l'animation de la vie coopérative.
- Il est recommandé que cette formation soit suivie **en binôme « Equipe d'appui /entrepreneur salarié »** d'une même CAE.

Pré-requis

- Etre entrepreneur-salarié (ES) ou membre salarié permanent/équipe d'appui (EA) d'une CAE (associés ou non) ; s'inscrire sur la base du volontariat.
- Avoir répondu au questionnaire transmis en amont de la formation.

Les formatrices

LABOSCOPI

Le LABOSCOPI est un Laboratoire de recherche-action-formation développé depuis 2012 au sein des CAE bretonnes. Ses membres, aux profils et métiers variés, sont formés à la recherche-action coopérative, via notamment un partenariat avec le CESTES, laboratoire d'économie sociale du Cnam-Paris. Outre la formation de ses membres à la recherche-action pouvant se traduire par des publications scientifiques, les membres du LABOSCOPI interviennent sous la forme de prestations auprès de collectivités, d'entreprises de l'ESS et de l'université : formations, études, animation d'ateliers, conférences, etc.

contact@laboscop.fr ; www.laboscop.fr

Equipe de formation Laboscop :



Ghislaine LIBEROS, coordinatrice de la formation

Co-animatrice de la formation-action « Sociétariat engagé » pour CPE en 2018. Entrepreneure associée de la CAE Avant-Premières (Côtes d'Armor) : conception, coordination et/ou animation de projets de formation, formatrice. Intervenante au Collège Coopératif en Bretagne et à l'Université Rennes 2. Diplômée en psychosociologie, en sciences de l'éducation et in prospective des organisations et des territoires.



Claire JUSSEAU

Co-créatrice des Ateliers de l'Hermine, activité développée dans la CAE Chrysalide (Finistère) en tant qu'entrepreneure associée de 2012 à 2018. Accompagnement des collectivités locales dans leur projet de valorisation des patrimoines et des territoires. Diplômée en aménagement/environnement. Certificat de compétence de formatrice occasionnelle.



Pascale PERRON

Entrepreneure associée de la CAE Avant-Premières (Côtes d'Armor) : accompagne et anime des collectifs avec une approche développant le pouvoir d'agir. Contribue à des enquêtes ou des diagnostics sociaux dans le domaine du développement social local. Consultante et formatrice. Enseignante-chercheuse au Collège Coopératif en Bretagne et à l'Université Rennes 2. Diplômée en travail social et en ingénierie sociale.



Stéphanie BRULÉ-JOSSO

Co-animatrice de la formation-action « Sociétariat engagé » pour CPE en 2018. Entrepreneur associée de la CAE Chrysalide (Finistère) entre 2011 et 2018 : ingénierie et mise en œuvre d'études, de recherches-actions, de formation-action et de médiation grand public des sciences humaines et sociales. Diplômée en ethnologie-anthropologie. Certificat de compétence de formatrice occasionnelle.

Le déroulé de la formation

JOURNÉE 1 – COMPRENDRE LES RESSORTS, IDENTIFIER LES LEVIERS DU SOCIÉTARIAT DANS SA CAE

- Le sociétariat en CAE et dans d'autres types de coopératives : fondements de l'engagement coopératif. Identification des obstacles et des leviers.
- Analyse du sociétariat et de l'accompagnement vers le sociétariat au sein de CAE ou de coopératives : exposé de diverses modalités et pratiques.
- Etat des lieux du sociétariat dans sa CAE.
- Préparation au diagnostic du sociétariat au sein de sa CAE (entretiens, observations...).

INTERSESSION J1/J2 - Initier un diagnostic au sein de sa CAE : entretiens et observations

JOURNÉE 2 – ÉLABORER UNE DÉMARCHÉ D'ANIMATION DE LA VIE COOPÉRATIVE

- Synthèse des diagnostics, analyse partagée des données collectées.
- Formalisation d'indicateurs d'un sociétariat engagé.
- Exploration d'outils d'analyse et d'animation de la vie coopérative : entretiens collectifs de l'histoire de la CAE, la démarche d'Autobiographie raisonnée, quadrilatère de Desroche...
- Préparation à l'élaboration du programme d'animation de la vie coopérative permettant de prendre en compte ces indicateurs. (Il sera envisagé à cet effet une observation croisée des AG entre membres du groupe)

INTERSESSION J2/J3 - Expérimentation d'outils d'animation de la vie coopérative

JOURNÉE 3 – STRUCTURER ET PILOTER L'ANIMATION COOPÉRATIVE

- Partage d'expérience avec le groupe ayant suivi la formation en N-1 (J4 de ce groupe)
- Identifier des instances, des acteurs, des modèles inspirants, des dispositifs de prise en charge de l'animation coopérative.
- Définir le fonctionnement de ces organisations et le projeter au sein de la gouvernance coopérative de la CAE.
- Préparer une évaluation participative du plan d'action projeté pour sa CAE

INTERSESSION J3-J4 - Accompagnement des binômes via des entretiens téléphoniques

J 4 - EVALUER LA MISE EN PLACE DE LA VIE COOPERATIVE DANS SA CAE

À + 6 mois

- Partage d'expérience avec le groupe ayant suivi la formation cette année là
- Evaluation des actions mises en œuvre et élaboration d'un nouveau plan d'action
- S'engager, selon les souhaits de chacun dans une formalisation de pratiques coopératives avancées en CAE : contribution à l'écriture d'un article ou autres communications écrites ou orales

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports, d'enquête de terrain, de co-construction d'un diagnostic et d'un référentiel d'évaluation du sociétariat.
- Croisements de regards et de pratiques entre CAE
- La formation se déroule sur 4 journées : (J1, J2 et J3) espacées d'au moins un mois, afin de permettre aux binômes de mener un diagnostic des pratiques et représentations touchant au sociétariat, au sein de leur CAE, en intersession. Puis une 4ème journée avec intersession plus longue (6 à 8 mois) pour expérimenter des formes d'animation et en construire une évaluation.

Moyens et supports remis aux stagiaires

- Un livret pédagogique est remis à chaque journée de formation.
- Entre chaque temps de formation, les participants sont invités à constituer une banque de ressources communes via un espace numérique partagé.
- Les membres du Laboscop sont chargés de l'animation de cet espace et de l'accompagnement des binômes dans les temps d'enquête.

Dates

	J1	J2	J3	J4
Session 2018-2019				19 mars 2020 am & 20 mars 2020 matin
Session 2019-2020	21 novembre 2019	21 janvier 2020	20 mars 2020	27 août 2020

Tarifs

Tarif Stagiaire CPE	800 euros HT
Tarif Stagiaire hors CPE	1000 euros HT

Ces tarifs incluent :

- les formations en présentiel
- le webinaire collectif
- la consolidation des acquis en individuel
- les repas et collation sur place

Ces tarifs n'incluent pas les frais de déplacement (transports, hotel, dîner).

Les conditions générales de vente de CPE sont accessibles en ligne :

<http://www.cooperer.coop/project/nos-formations/>

Evaluation

Afin de garantir une amélioration continue de son offre de formation, Coopérer pour Entreprendre met en œuvre un système d'évaluation en 3 étapes : au cours de la formation, à l'issue de la formation, et plusieurs mois après la formation.

Evaluation des acquis de la formation

Le travail produit en intersession constitue la modalité principale d'évaluation des acquis tout au long de la formation

Attestation de fin de formation, qui comprend un volet « évaluation des acquis de la formation », rempli par le formateur sur la base des évaluations en continu.

Evaluation à l'issue de la formation

Chaque participant reçoit une fiche évaluation en début de module et la remet à la fin de la formation au formateur. Le formateur remet l'ensemble des fiches évaluations à chaud à Coopérer pour Entreprendre.

Evaluation à posteriori (4 à 6 mois après la formation)

Cette évaluation est réalisée auprès des stagiaires par Coopérer pour Entreprendre, sur la base d'un questionnaire envoyé sur Google form ou par courrier.

Co-financement par le FSE

Cette formation est co-financée par le Fonds social européen à hauteur de 50%
Cette publicité n'engage que son auteur et que le service gestionnaire n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans cette communication ou publication.



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et Inclusion" 2014-2020